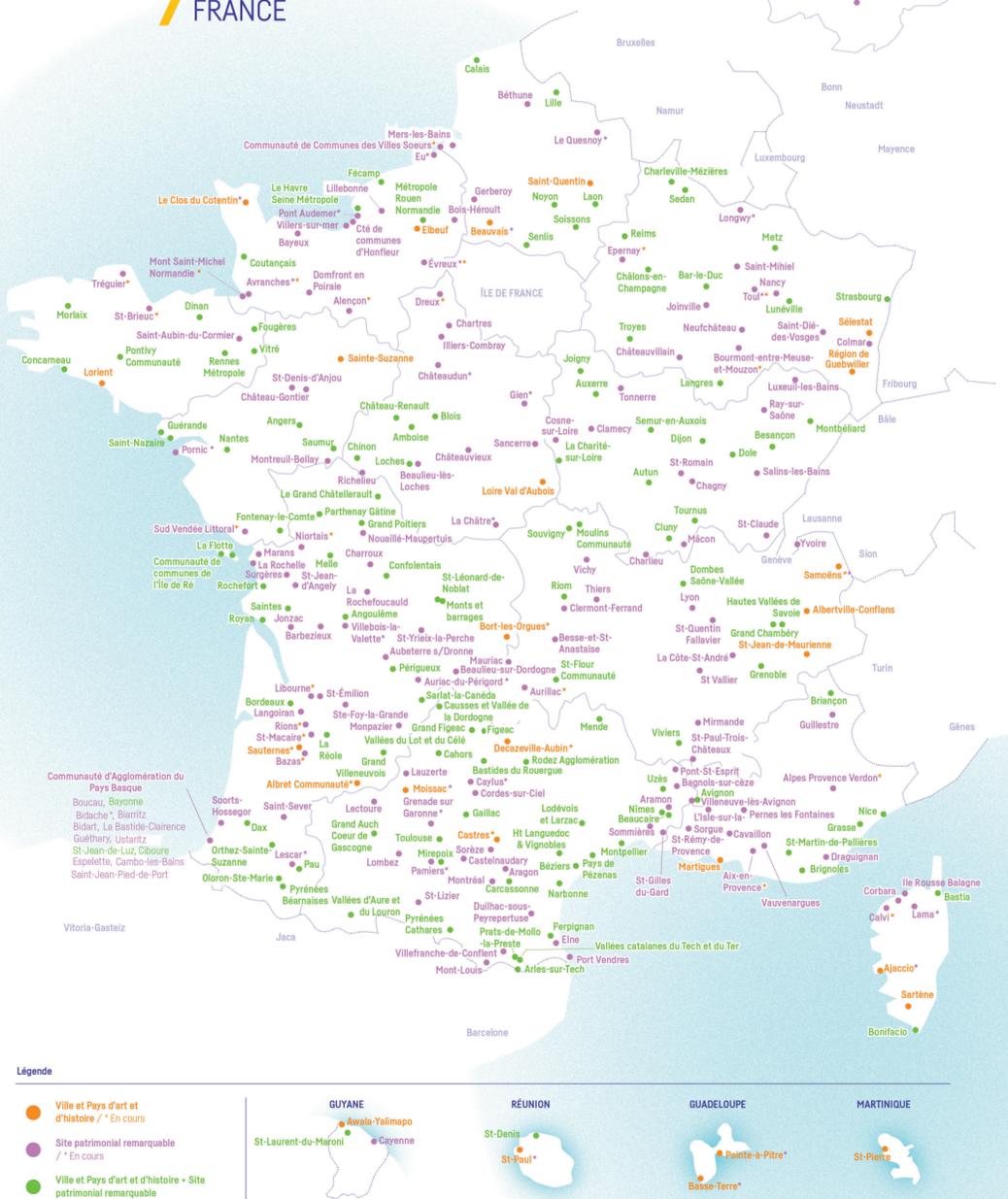


SITES & CITES REMARQUABLES FRANCE

Un réseau national qui réunit 300 villes et territoires porteurs du label Ville et Pays d'art et d'histoire ou d'un Site patrimonial remarquable.



/ élus

PRÉSIDENT

Martin MALVY, ancien ministre

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUVARD, membre fondateur, sénateur honoraire
Yves DAUGE, membre fondateur, sénateur honoraire
Jean ROUGER, membre fondateur, ancien député

LES VICE-PRÉSIDENTS

- AUVERGNE RHÔNE-ALPES** - **Bernadette MARTIN**, Maire adjointe de Moulins en charge de la culture et du patrimoine
- BOURGOGNE FRANCHE-COMTE** - **Catherine SADON**, Maire de Semur-en-Auxois
- BRETAGNE** - **Didier LECHIEN**, Maire de Dinan
- CENTRE VAL DE LOIRE** - **Sophie METADIER**, Conseillère municipale de Beaulieu-lès-Loches, Députée de ma 3ème circonscription d'Indre-et-Loire
- CORSE** - **Paul LIONS**, Maire de Corbara
- GRAND EST** - **Catherine COUTANT**, Conseillère Municipale de Reims, déléguée au patrimoine
- GUYANNE** - **Sophie CHARLES**, Maire de Saint-Laurent du Maroni
- HAUT DE FRANCE** - **Pascal PESTRE**, Maire adjoint de Calais délégué à l'attractivité du territoire
- ILE DE FRANCE** - **Sébastien ZONGHERO**, Conseiller communautaire de Plaine Commune, Conseiller municipal délégué au logement, au patrimoine et à la relation institutionnelles de Saint-Ouen
- MARTINIQUE** - **Christian RAPHA**, Maire de Saint-Pierre de la Martinique
- NORMANDIE** - **Djoudé MÉRABET**, Maire d'Elbeuf, 1er Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie
- NOUVELLE AQUITAINE** - **Sophie CASTEL**, Maire adjoint de Bayonne en charge du Patrimoine culturel et urbain
- OCCITANIE** - **Claire LAPEYRONIE**, Maire de Pont-Saint-Esprit
- REGION SUD PACA** - **Marie-Pierre SICARD-DESNUELLES**, Maire adjointe d'Aix-en-Provence en charge du patrimoine
- PAYS DE LA LOIRE** - **Nicolas DUFETEL**, Maire adjoint d'Angers en charge de la culture et du patrimoine

DIRECTRICE

Marylise ORTIZ

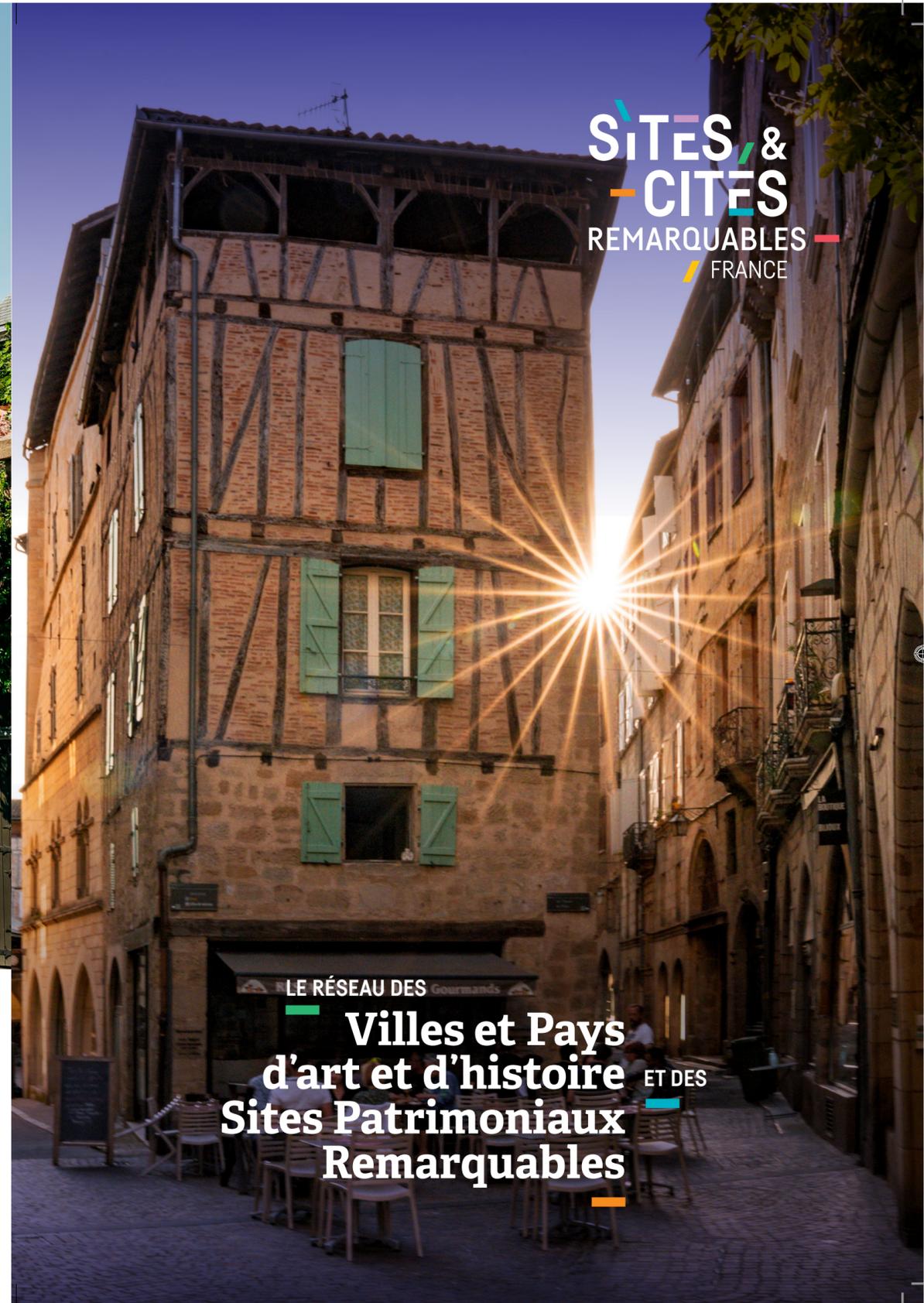
Association loi 1901 • Création graphique : Céline Collaud / Joëlle Ducouret • Impression : Castet
 Crédits photographiques : Figeac - Vitre - Montbéliard - Châteaudun - Moulins - Rouen
 © Remarquablefrance - Atout France - @Worldise @Refusetohibernat @Entre2Poles @Clo&Clem @Le Blog Cash Pistache

SITES & CITES REMARQUABLES FRANCE

L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux



Sites et Cités remarquables de France
 Musée d'Aquitaine
 20, cours Pasteur - France
 33000 Bordeaux - France
 Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
 reseau@sites-cites.fr
 www.sites-cites.fr



SITES & CITES REMARQUABLES FRANCE

LE RÉSEAU DES
Villes et Pays d'art et d'histoire Sites Patrimoniaux Remarquables ET DES

Sites & Cités remarquables de France

Un réseau national qui réunit plus de 300 villes et territoires porteurs du label Ville et Pays d'art et d'histoire ou d'un Site Patrimonial Remarquable. Objectif : partager interrogations et expériences sur les politiques de protection et de valorisation du patrimoine.

+300
villes et territoires

2200
communes

14 M
d'habitants

Ville et pays d'art et d'histoire, un label décerné par le ministère de la Culture

Une expertise reconnue par le ministère des Affaires Étrangères

/ nos missions

Les nombreux défis qu'elles ont à relever font des collectivités un terrain privilégié de l'innovation sociale et politique pour mettre en œuvre des projets planifiés et ambitieux pour le cadre de vie. Forte des compétences de son réseau, Sites & Cités Remarquables de France œuvre à la promotion d'une vision large et décloisonnée des questions liées au patrimoine.

Sites & Cités Remarquables de France développe le dialogue avec différents Ministères, l'Assemblée nationale et le Sénat, pour renforcer le cadre législatif, juridique et financier de la protection et de la valorisation du patrimoine, de l'architecture et de l'urbanisme.

Avec ses membres, Sites & Cités Remarquables de France mobilise un réseau de compétences sur le patrimoine et l'urbanisme patrimonial, en matière de restauration, réglementation, formation des professionnels, recherche et sensibilisation des publics.

Sites & Cités remarquables de France élargit ses partenariats plaçant le patrimoine au cœur d'une action associant un grand nombre d'acteurs publics et privés, issus aussi bien du développement culturel, économique ou social.

OBJECTIFS, au niveau national et international

MISE EN RÉSEAU

Des villes et territoires, de leurs élus et techniciens, et de tous les acteurs et experts, autour du patrimoine.

ÉCHANGES

Ateliers, groupes de travail, formations : de véritables espaces de débat sur l'actualité du patrimoine.

ÉTUDES

Sur les villes et pays d'art et d'histoire, les sites patrimoniaux remarquables et leur évolution.

EXPERTISE

Accompagner les villes et les territoires dans la mise en œuvre de leurs politiques patrimoniales, avec des experts reconnus nationalement ou issus du réseau.

CAPITALISATION DES EXPÉRIENCES

Une plateforme d'informations actualisées à travers notamment du site internet, véritable boîte à outils.

VEILLE & PROSPECTIVE

Sur l'actualité et l'avenir du patrimoine.



/ nos groupes de travail

Sites & Cités développe des groupes de travail avec ses membres afin de faire évoluer les politiques patrimoniales et urbaines et leurs déclinaisons en outils opérationnels.

Urbanisme, paysage, nature en ville, tourisme... Ces groupes de travail sont évolutifs selon les problématiques rencontrées par les villes et territoires adhérents et font appel à de nombreux experts pour nourrir les réflexions et propositions concrètes.

/ nos publications

Ouvrages méthodologiques, thématiques et techniques sont régulièrement édités, mettant en avant les expériences phares de nos membres ainsi que les grandes propositions de **Sites & Cités remarquables de France**.

Commande ou téléchargement sur www.sites-cites.fr



VALORISATION DES PATRIMOINES

- Villes et pays d'art et d'histoire
- Médiation et interprétation des patrimoines
- «Tiers lieux Patrimoines»
- Reconversion du patrimoine
- Villes et territoires ultra-marins

COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Expertises
- Séminaires et ateliers, opérations pilotes
- Accompagnement des coopérations décentralisées
- Partenariat avec des réseaux nationaux de villes et territoires

TOURISME ET PATRIMOINE

- #RemarquableFrance, une campagne avec Atout France pour promouvoir des villes et territoires au niveau national et international
- Bannière «France. Patrimoines et territoires d'exception», une fédération pour une autre vision du tourisme
- Un développement concerté et durable du territoire

URBANISME, PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Sites patrimoniaux remarquables
- Revitalisation des quartiers anciens
- Quartiers anciens durables
- Habitat, logement et cadre de vie
- Paysage, concours Entrées de villes
- Accompagnement des villes en «Action cœur de ville» et «Petites villes de demain»

L'expertise d'un réseau au service de l'opérationnel

/ notre club d'experts

Sites & Cités s'appuie sur un réseau d'experts, architectes, urbanistes, juristes, avocats, universitaires... pour accompagner les membres de l'association, les groupes de travail et proposer des formations

/ pour adhérer

- 1 Être un territoire labellisé Ville ou Pays d'art et d'histoire.
- 2 Être doté d'un Site Patrimonial Remarquable (anciens secteur sauvegardé, ZPPAUP, AVAP).
- 3 Être en cours d'élaboration de la candidature Ville ou Pays d'art et d'histoire ou de classement d'un Site Patrimonial Remarquable.

www.sites-cites.fr

/ nos partenaires

- Ministère de la Culture
- Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
- Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
- Agence nationale de la cohésion des territoires
- Agence nationale de l'habitat
- Atout France
- Banque des Territoires
- Centre des monuments nationaux
- Cerema
- CREBA
- Région Normandie
- Région Occitanie
- Région Centre Val de Loire
- Région Bourgogne Franche Comté
- Ville de Bordeaux
- Musée d'Aquitaine
- Agence Française des Chemins de Compostelle
- Aéroports de Paris
- Ateliers d'art de France
- CAPEB
- Effinergie
- EPF Occitanie
- Groupe EDF
- Groupe La Poste



/ #RemarquableFrance

L'objectif de cette campagne est de **stimuler les flux touristiques français et internationaux**, en excursion et en séjour, sur les territoires des destinations participantes à la démarche. Il s'agit de promouvoir les courts séjours et la **diversité des Sites et Cités remarquables** auprès de publics cibles dans une logique itinérante, événementielle et culturelle, en valorisant aussi les actifs de périmètres élargis (arrière-pays...) et en mettant en exergue les thématiques les plus porteuses :

- **Attractivité culturelle et patrimoniale** de la destination
- **Qualité des espaces publics et du cadre architectural** proposé en centre-ville
- Attractivités des **offres d'hébergement et de restauration**, des **musées** et des **sites de loisirs**
- **Qualité des paysages alentours** et conditions d'**accessibilité**
- **Dynamique événementielle**